

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE DE TRANSFORMATION IVOIRIENNE
DE MATIERES PREMIERES » en abrégé « SOTRAIMAP »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY II
PLATEAUX VALLON PRES DU CAMP DE FOOT RUE J60 ,
Lot 1738, Ilot 163

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18 avril 2023, et enregistrés au CEPICI le 20 avril 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE DE TRANSFORMATION
IVOIRIENNE DE MATIERES PREMIERES » en abrégé «
SOTRAIMAP »

Objet : - Cacao
- Café
- Anacarde
- Graine de Palmier
- Hévéa
- Le commerce en général et les prestations de services diverses.

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY II
PLATEAUX VALLON PRES DU CAMP DE FOOT RUE J60 , Lot
1738, Ilot 163

Dirigeant(s) M COULIBALY CHEICK MOHAMED KADER
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-04738 du 05/05/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°33375/GTCA/RC/2023 du 05/05/2023

